

# La Cité en danger ?

## Dictature, transparence et démocratie

Rencontres d'Averroès  
#19

SOUS LA DIRECTION DE THIERRY FABRE

ÉDITIONS PARENTHÈSES

**AVERROËS (IBN RUSHD), PHILOSOPHE, JURISTE ARABO-ANDALOU,  
NÉ À CORDOUE EN 1126 ET MORT À MARRAKECH EN 1198.**

Les Rencontres d'Averroès offrent chaque année, à l'automne à Marseille, un moment de partage de la connaissance, une occasion de rendre accessibles auprès d'un large public les grandes questions qui traversent le monde méditerranéen.



**Rencontres d'Averroès**  
MARSEILLE - NOVEMBRE 2012 - PENSER LA MÉDITERRANÉE DES DEUX RIVES

Créées et conçues par Thierry Fabre, elles sont produites et organisées par **espace culture\_Marseille** (président Bernard Jacquier), avec le soutien de la Ville de Marseille, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil général des Bouches-du-Rhône, de la communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole, de la Sacem, de Marseille Provence 2013 et du Centre national du livre, en partenariat avec France Culture et la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme.

Cet ouvrage est le prolongement de la 19<sup>e</sup> édition des Rencontres d'Averroès qui s'est déroulée à Marseille, à l'auditorium du parc Chanot, les 23 et 24 novembre 2012. Respectant la chronologie des débats, animés par Emmanuel Laurentin, Florian Delorme (France Culture) et Thierry Fabre, les textes publiés ici ont été rédigés spécialement par les participants de cette 19<sup>e</sup> édition.

[www.rencontresaverroes.net](http://www.rencontresaverroes.net)

*Édition et rédaction* : Florence MICHEL

*Couverture* : Georges RENÉ

**PRÉCÉDENTES ÉDITIONS :**

*L'Héritage andalou*, première édition des Rencontres d'Averroès, L'Aube, 1995 (épuisé) ; nouvelle édition sous le titre *Autour d'Averroès, l'héritage andalou*, Parenthèses, 2003.

*Rencontres d'Averroès #9, Comprendre la violence et surmonter la haine en Méditerranée*, Parenthèses, 2003.

*Rencontres d'Averroès #10, Colonialisme et postcolonialisme en Méditerranée*, Parenthèses, 2004.

*Rencontres d'Averroès #11, Dieu, les monothéismes et le désenchantement du monde*, Parenthèses, 2005.

*Rencontres d'Averroès #12, De la richesse et de la pauvreté entre Europe et Méditerranée*, Parenthèses, 2006.

*Rencontres d'Averroès #13, Liberté, Libertés, entre Europe et Méditerranée*, Parenthèses, 2007.

*Rencontres d'Averroès #14, La Méditerranée au temps du monde*, Parenthèses, 2008.

*Rencontres d'Averroès #15, Entre Islam et Occident, la Méditerranée ?*, Parenthèses, 2009.

*Rencontres d'Averroès #16, La Méditerranée, figures du tragique*, Parenthèses, 2010.

*Rencontres d'Averroès #17, La Méditerranée, un monde fragile ?*, Parenthèses, 2011.

*Rencontres d'Averroès #18, L'Europe et l'islam, La liberté ou la peur ?*, Parenthèses, 2012.

LA CITÉ EN DANGER ?  
DICTATURE, TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE

## II

# Entre renaissance citoyenne et transparence politique. Révolution numérique ou contrôle des libertés ?

Andrea MUBI BRIGHENTI

Milad DOUEIHI

Fabrice EPELBOIN

Amira YAHYAOUI

ANDREA MUBI BRIGHENTI  
**La démocratie à l'heure  
des visibilités hiérarchisées**

La démocratie moderne a été profondément liée à l'idée de la visibilité du pouvoir. Pourquoi ? Tout simplement, l'exercice visible du pouvoir, son déroulé « en public », a été conçu comme une sorte de garantie de la possibilité du contrôle du pouvoir par le peuple. Là où le pouvoir autoritaire émane du cabinet secret et n'explique pas les raisons impénétrables, souveraines, supérieures du chef, le pouvoir démocratique se joue dans un champ ouvert, nécessairement soumis à la controverse, aux arguments et contre-arguments. L'action politique, en démocratie, se trouve constamment mise en discussion, et placée, de fait, « sous le regard de tous ».

C'est là une image positive de la visibilité ; celle d'élément incontournable de l'environnement social de la démocratie. De ce point de vue, donc, la visibilité est une ressource, voire une capacité — ou peut-être mieux encore une « capabilisation » — de l'action politique démocratique.

Cette confiance dans les vertus émancipatrices de la visibilité a également marqué les luttes pour la reconnaissance sociale des minorités sexuelles, religieuses, ethniques et nationales depuis les années soixante et soixante-dix — et qui se poursuivent aujourd'hui (le mariage gay en est un exemple récent). En effet, devenir visible a signifié pour les groupes minoritaires la possibilité d'être légitimés à la prise de parole. Accéder à l'espace public avec sa spécificité propre, sa différence spécifique au regard de la majorité, sa vision du monde, ses intérêts non seulement matériels mais aussi idéaux, signifie que la « visibilisation » d'une minorité implique reconnaissance et, une fois de plus, capacité d'action politique. Ainsi, les luttes pour la reconnaissance — notion qui implique bien plus que tolérance et acceptation — ont été des luttes pour la visibilité.

Mais la corrélation entre visibilité et émancipation n'est pas aussi simple, ni aussi directe. Dans la mesure où elle comporte l'exposition au regard des autres, l'expérience publique est une lame à double

tranchant. L'espace public n'est pas qu'arguments et raisonnements ; il inclut aussi des affections, des impressions affectives qui conduisent à des formes d'action irréflechies. Si l'on considère la puissance de la surexposition médiatique, on s'aperçoit aussitôt que la visibilité peut aussi se transformer en spectacle. La spectacularisation conduit à toutes sortes de distorsions du processus de reconnaissance. De ce point de vue, la propagande politique et la publicité marchande sont deux pratiques, deux jeux de visibilité, qui montrent clairement cette dynamique perverse de l'exposition publique. Dans la propagande, la visibilité du pouvoir, loin de garantir une quelconque forme de contrôle du pouvoir, se fait outil de domination, de même que, dans la publicité, la visibilité des marchandises est surtout comparable à une pollution de l'espace commun de parole.

La visibilité ne peut donc pas être considérée seulement comme moteur de la capacité. Les mouvements sociaux, dans leurs efforts, leurs tentatives de devenir les porte-parole des minorités les plus diverses, ont connu plusieurs fois la déception et l'amertume d'être rendus visibles, dans le discours public, sur un mode qui desservait leur cause. En d'autres termes, si la visibilité est la condition de la reconnaissance publique, elle peut également être vecteur de mépris ou de ridiculisation. L'exposition comporte ses dangers spécifiques.

Pas seulement : exister dans le regard d'autrui peut aussi agir comme force de discipline. C'est évidemment le cas de la discipline comme outil ou stratégie de pouvoir à l'égard des individus, telle qu'elle fut pratiquée dans les grandes institutions de l'État moderne. Dans ce contexte, le « rendu-visible » du corps de l'individu a été mis à profit par les pouvoirs publics pour engendrer des dispositions d'action — peut-être mieux, de réaction — chez l'individu qui, même s'il ne l'est pas réellement, se sent observé, surveillé par l'autorité.

Dans l'univers disciplinaire, l'action individuelle se déclenche à partir d'une « atteinte du commandement » qui suit la conscience de son propre état de visibilité. L'armée offre l'un des exemples les plus éclatants de ce type de phénomène — mais il est loin d'être le seul : l'idée d'une « orthopédie sociale » consiste précisément dans le projet de conformer les corps des individus et leur façon d'agir à travers des pratiques réitérées d'attention. Les techniques disciplinaires ont donc eu recours à la visibilité comme ressource politique, mais dans un sens bien différent de celui de la théorie démocratique. La permanence de la visibilité — même dans le cas où elle n'est que visibilité imaginée

par l'individu concerné — vient ici assurer la continuité d'une structure d'assujettissement et de contrôle plus vaste.

Il y a donc un circuit continu discipline-surveillance, dans lequel la deuxième est entièrement fonctionnelle à la première. La surveillance, il faut le souligner, n'est pas nécessairement mauvaise en soi : il ne faudrait pas oublier que ce que l'on a appelé l'État-providence — et, même si l'on n'y a jamais vraiment adhéré, si l'on ne l'a jamais vraiment aimé, on voit bien aujourd'hui ce que signifie sa crise en termes de chômage et de fragilisation économique de masse — a justement été rendu possible par un déploiement massif d'outils de surveillance et, directement ou indirectement, de techniques de discipline. La spécificité du cadre disciplinaire tient donc au fait que l'individu se trouve toujours placé dans le champ d'exercice du pouvoir : ses actions sont en effet plutôt des réactions à des stimulations et des modifications des éléments en présence dans le champ même du pouvoir. En même temps, surveillance et discipline exigent la collaboration des sujets ; elles sont participatives par définition et ne pourraient fonctionner en dehors d'une disposition subjective favorable à ces sujets.

Plus généralement, ce qui compte, à mon avis, n'est pas simplement la grammaire officielle de certaines dynamiques de visibilité, avec ses règles établies, ses normes reconnues et acceptées, mais bien plutôt — et peut-être, surtout — les ambiguïtés qui caractérisent la visibilité en tant qu'enjeu ; ses marges d'incertitude où les expériences réelles sont vécues, les défis proférés et les résistances pratiquées. Les normes et les règles sont des façons de modeler l'horizon et le paysage, mais les actions singulières échappent toujours en partie (et plus ou moins délibérément) à la programmation : la notion de « mesure » pourrait nous aider ici à comprendre cet équilibre instable, car la mesure n'est pas simple répétition ; elle implique plutôt une marge de changement — et même de décision de changement — dans des actions répétées. À cet égard, la dimension technologique joue un rôle crucial. On peut imaginer la visibilité comme une sorte d'élément fluide dans lequel on construit et développe des liens sociaux. De ce point de vue-là, la « technologie » est l'ensemble des éléments matériels et informatifs que l'on utilise pour modifier, changer, plier les rayons de visibilité : ce sont les mêmes éléments avec lesquels on pratique notre vie sociale. Si donc la question technologique ne peut être traitée séparément de la question sociale, c'est parce que, au fond,

la société elle-même est une technologie, et peut-être, plus précisément, une technologie de visibilité.

Si l'on considère les médias en tant que structures de visibilité, on voit bien que notre âge, notre temps est marqué par le développement de nouvelles morphologies et de nouvelles mesures de visibilité.

En particulier, il me semble que l'on peut décrire notre situation actuelle par le biais de la notion de «visibilité hiérarchisée». De quoi s'agit-il ? Tandis que la théorie critique et la critique sociale des médias traditionnels portaient sur la passivité du spectateur, qui se trouvait face au grand spectacle du pouvoir, aussi bien politique qu'économique, les nouveaux médias numériques semblent nous placer dans une situation de socialité plus active et élargie. Là où la spectacularisation était décrite — et décriée — comme forme d'isolement, les nouveaux médias adviennent avec l'espoir de la réalisation d'une nouvelle société des amis. La participation semble constituer le degré zéro de cette nouvelle configuration.

Avec les médias numériques, on constate, au moins en puissance, l'affirmation d'une nouvelle logique de visibilité qui dépasse l'âge de la pénurie et du monopole de la visibilité par un petit nombre d'acteurs économiques et politiques majeurs. Apparemment, le réseau est une morphologie polycentrique et distribuée qui permet la démocratisation de la visibilité en tant que ressource partagée. Sommes-nous donc en train d'entrer dans un âge de «visibilité distribuée» ? Pas aussi simple. En fait, plusieurs questions problématiques se posent.

Premièrement, l'abondance de visibilité signifie aussi profusion chaotique. Si la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a été «l'âge des foules» dans les rues des grandes villes européennes et américaines, on se retrouve au début du XXI<sup>e</sup> dans un «nouvel âge des foules» : ce sont les foules numériques, foules de données qui ne sont pas simplement «déterritorialisées», mais qui s'entremêlent et se superposent aux territoires actuels dans de nouvelles façons, imprévisibles. Nos ordinateurs mais désormais aussi nos téléphones portables contiennent plus de fichiers et d'informations que l'on n'en connaîtra jamais. Nos existences sont de plus en plus mobiles et les espaces urbains dans lesquels nous vivons sont chaque jour davantage stratifiés de données numériques, de codages et de réglages.

En second lieu, cette situation de foule est aussi une situation d'affolement. On est encombré, on est pressé, on a du mal à se renseigner, à évoluer dans un espace saturé, aussi embouteillé dans les

villes que dans les réseaux sociaux. Par conséquent, on ressent très fortement le besoin de critères d'ordination, de nouvelles boussoles pour nager dans la mer des données. C'est ce qui a fait la fortune de Google. À la limite, on pourrait dire que Google ne consiste en rien d'autre qu'en l'invention d'une nouvelle stratégie de visibilisation des données. Ainsi, quand Brin et Page, les créateurs de Google, ont utilisé le «graphe de citations» comme modèle pour leur moteur de recherche, ils ont de fait introduit dans les médias numériques une notion d'autorité. Chaque élément du réseau peut être placé sur une échelle selon l'autorité des éléments qui renvoient à lui. C'est d'ailleurs par un mécanisme identique que l'on construit sa réputation propre dans la communauté scientifique.

Sur la morphologie du réseau vient ainsi se greffer un principe arborescent. L'effet global est la «hiérarchisation des visibilités». On n'a pas simplement affaire avec la distribution d'une perception générique d'un prestige social, mais avec une véritable quantification des positions différentielles de visibilité. La visibilité vient se trouver au cœur des nouveaux processus de valorisation. Et l'on sait bien que l'on ne classe pas que des pages Internet. La classification hiérarchisée à travers des index numériques s'applique à des activités toujours plus diverses, et enfin aux êtres humains, aux individus eux-mêmes. Les individus obtiennent une reconnaissance proportionnelle au nombre des citations de leurs «produits», qu'il s'agisse de commentaires sur Facebook ou d'articles académiques. Ce ne sont pas tant les données qui ont de la valeur, mais les procédures de visibilisation et les classements qui en découlent. Dans le cadre d'une analyse de la démocratie contemporaine, il nous faudrait donc réfléchir plus attentivement sur les modalités selon lesquelles, de plus en plus, on mesure la «performance» des individus et des institutions à travers leur placement, leur visibilité. Il faudrait se demander systématiquement : quels sont les procédures, les index et les variables de visibilisation qui sont choisis ? Et par qui ?

Tout cela revient à une considération sur la nature de l'environnement social actuel. Sans aucun doute, dans l'environnement des médias numériques, on participe beaucoup, on envoie toujours un message par ci ou un commentaire par là. La critique de la passivité du spectateur qui convenait aux médias traditionnels n'est donc plus adaptée. Loin d'être «parole sans réponse», les nouveaux médias sont formés de séquences de paroles et de réponses. Mais, justement,



que signifie alors la « participation » ? Si l'on considère attentivement la question, il nous faut avouer que l'équivalence entre participation et émancipation n'est pas automatique. Des séquences de paroles et de réponses ne se traduisent pas nécessairement par une véritable conversation.

C'est aussi une question de rythmes et de mesures de communication : la rapidité et la magnitude de la communication qui s'écoule à travers les médias numériques changent les qualités de l'environnement communicatif. Une véritable conversation nécessite des silences, des pauses, une certaine distance entre les interlocuteurs, alors qu'un flux ininterrompu et saturant de stimulations et réactions rend, en définitive, la conversation impossible. Ainsi, en général, avec nos médias numériques — et la portabilité des médias a renforcé cet effet —, on est très pris à réagir aux sollicitations extérieures, quoique, à la différence du contexte disciplinaire, le champ du pouvoir où nous sommes placés en tant qu'individus ne semble pas *a priori* constitué par l'État, mais résulte plutôt du déploiement de ces réseaux, de ces chaînes. Toutes ces « sollicitations en réseau » dessinent des régimes de visibilité sur lesquels on n'a pas encore un contrôle suffisant. Lutter pour la démocratie aujourd'hui ne signifie donc peut-être pas simplement lutter contre la censure — quoique, sans doute, elle existe encore — mais aussi et surtout lutter pour une pluralité de stratégies de visibilité. Et faire, ainsi, que les modes de visibilité soient aussi pluriels que les expériences réelles de visibilité sociale.

ANDREA MUBI BRIGHENTI

## MILAD DOUEIHI La mobilité comme horizon démocratique

Le numérique et les réseaux sociaux ont, c'est indéniable, joué un rôle central dans les révolutions arabes comme dans d'autres soulèvements populaires à l'instar des mouvements des Indignés à Madrid, Athènes ou Jérusalem. Peut-on pour autant s'autoriser à dire que l'utilisation généralisée des réseaux sociaux est allée jusqu'à modifier le rapport État/citoyens et est venue toucher l'essence même du concept de citoyenneté ?

Sur cette question essentielle, j'aurais tendance à vouloir modérer des opinions trop répandues qui exagèrent à l'extrême le rôle du numérique, notamment dans le cadre des révolutions arabes. Modérer ne signifie pas pour autant nier qu'il y a tenu un rôle premier, parfois déterminant.

Pour aborder ce questionnement, interrogeons d'emblée le sens du mot « numérique ». Passé très rapidement dans notre vocabulaire courant, sa signification reste encore floue. Les dictionnaires eux-mêmes sont laconiques sur sa définition ; le seul point sur lequel ils s'accordent est de mentionner son opposition avec le terme « analogique ».

Je dirais pour ma part que le numérique est désormais une véritable culture et que c'est justement par cette dimension culturelle qu'il a pu jouer un rôle important dans la reconfiguration de l'espace public, voire du statut de citoyen.

### LE NUMÉRIQUE COMME CULTURE

Rappelons ici qu'il nous faut maintenir une distinction — ce à quoi nous a d'ailleurs invité le titre de cette table ronde : « Entre renaissance citoyenne et transparence politique. Révolution numérique ou contrôle des libertés ? » — entre *transparence* et *surveillance*, et qu'il nous faut en établir une autre entre *informatique* et *numérique*.

L'informatique a d'abord été une branche des mathématiques. Ce n'est que dans un second temps qu'elle s'est autonomisée et s'est constituée comme une science à part entière avant de devenir, chose assez